

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire
Titulaires : 67
Membres présents : 39
- dont supplée : 02
Membres représentés : 07
Votants : 46
Date de la convocation
3 octobre 2025
Secrétaire de séance :
Mme DOUAY SONIA

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le NEUF OCTOBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Hailles sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VERONT Fabrice, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, AMIACHE Franck *suppléant de CARON Hubert*, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge *suppléant de CLEMENT Dominique*, BENONY Miguel, CHARLES Gilles

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de Mme PREEVOST Anne-Marie, M. JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, M. NOCHEZ Didier de Mme MESMIN Véronique, M. LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M. VAN DE VELDE Michel de M. LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MESMIN Véronique, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, VIOLLETTE Paul, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

OBJET : OFFICE DE TOURISME - BOUTIQUE DE PRODUITS LOCAUX - TARIFS

Rapport de M. Alain SURHOMME, Vice-Président Développement Economique, Tourisme, ESS

Vu la délibération 2023_21.12_05 Feuillet 775 du Conseil Communautaire du 21 décembre 2023 relative au transfert de l'OTALN au sein de la CCALN,
Vu la délibération 2023_21.12_05 Feuillet 776 du Conseil Communautaire du 21 décembre 2023 relative à la création de la régie d'avances et de recettes de la Régie OTALN,
Vu la délibération 2023_21.12_05 Feuillet 777 du Conseil Communautaire du 21 décembre 2023 relative à la tarification appliquée au sein de la régie d'avances et de recettes de la Régie OTALN,
Vu la délibération 2025_24.04_13 Feuillet 973 du Conseil Communautaire du 24 avril 2025 relative aux tarifs appliqués au sein de la régie d'avances et de recettes de la Régie OTALN,
Vu la délibération 2025_26.06_08 Feuillet 997 du Conseil Communautaire du 26 juin 2025 relative aux tarifs appliqués au sein de la régie d'avances et de recettes de la Régie OTALN,

Pour rappel :

L'Office de Tourisme AVRE LUCE NOYE dispose d'une boutique physique au sein de laquelle sont régulièrement ajoutés de nouveaux articles destinés à la vente. L'objectif de cette boutique étant la valorisation des producteurs locaux, les prix pratiqués sont identiques aux leurs.

Il est ici proposé d'intégrer des nouveaux produits du Vignoble des Vœux et de la Brasserie de la Noye et un nouveau producteur situé à Ailly-sur-Noye, *Confiture de Picardie*.

Vignoble des Vœux Martin Ebersbach	Blanc de fûts	16.50 € en 75cl
Confiture de Picardie Portier Michel Ailly- sur- Noye	Confitures de fruit	3 € en 220g
Brasserie à La Noye Quiry-le-Sec	L'Amère des Caraïbes	2.50€ en 33cl 5€ en 75cl

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Ajoute à la vente les produits indiqués ci-dessus aux tarifs indiqués,
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président chargé de la compétence Tourisme à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 9 octobre 2025
à HAILLES**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 13/10/25

Affiché le 15/10/25

Le Président,

Alain DOVERGNE

